LYCÉE POLYVALENT FERNAND & NADIA LÉGER
LYCÉE DES MÉTIERS DU SOCIAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
Argenteuil

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

SOUTENEZ-NOUS

Notre établissement scolaire labélisé lycée des métiers forme plus de 1100 élèves aux métiers du Social, de la Santé et des Services à travers des formations générales, technologiques et professionnelles.

Notre lycée situé à Argenteuil accueille de nombreuses sections professionnelles : **AEPA** (Animation-Enfance et Personnes Âgées), **ASSP** (Accompagnement Soins Services à la Personne), **AS** (Aide-soignant) et **AP** (Auxiliaire de Puériculture), **ECP** (Esthétique-Cosmétique-Parfumerie), **Métiers de la coiffure**, HPS (Hygiène-Propreté-Stérilisation), **AEPE** (Accompagnement Educatif Petite Enfance), **PSR** (Production Service en Restauration), **SP3S** (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociales) ainsi qu'une section technologique **ST2S** (Sciences et Technologies de la Santé et du Social). Toutes formant nos élèves aux métiers porteurs d'emploi.

Vous participez pour certains à la formation de nos jeunes en les accueillant en stage et nous vous en remercions vivement.

Pour assurer conjointement une formation de qualité nous faisons appel à votre entreprise pour percevoir **la taxe d'apprentissage**. En effet votre contribution nous permettrait d'assurer pleinement l'achat de matériel pédagogique et d'assumer pour partie les dépenses de fonctionnement de nos sections de CAP, BP, BAC, BTS et DE (Diplôme d'Etat).

Le nouveau barème appelé solde de la taxe d'apprentissage correspond à 13% de la TA (contre 23% auparavant).

Verser la TA au lycée Nadia et Fernand Léger est pour votre entreprise à la fois un moyen de contribuer à la réussite de nos élèves, futurs professionnels mais également une aide précieuse pour améliorer la qualité de nos formations.

A partir de 2023 et au titre de la campagne 2023, les 13% de la TA sont recouvrés annuellement par les URSSAF et versés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Une plateforme numérique sera mise à disposition par cette caisse pour vous permettre de désigner, si vous le voulez bien, notre établissement destinataire du solde de la TA. L'organisme collecteur se chargera par la suite de nous verser le montant.

En espérant vivement que vous pourrez répondre favorablement à notre appel et restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir Madame, Monsieur nos salutations les plus sincères.